

État actuel et devenir de l'ancien Hôtel de Police Goudimel - Interpellation de M. VIALATTE, Conseiller Municipal

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, il arrive à votre opposition de vouloir vous être agréable. J'ai compris votre souci d'aller vite et je retirerai donc ma première proposition d'interpellation. Je la poserai, si vous le voulez bien, lors d'un prochain Conseil mais je souhaite conserver la deuxième, celle qui touche à l'Hôtel Goudimel.

Monsieur le Maire, pas besoin d'engrais à l'Hôtel Goudimel, les herbes folles sont hautes, elles continuent à pousser et ça donne une image dans ce quartier très regrettable, s'agissant d'un Hôtel particulier de grande qualité qui a rempli une «fonction sociale» (rires) pendant très longtemps avec l'Hôtel de Police qui s'y trouvait, qui donc était très connu de tous les Bisontins. Sociale au sens société Monsieur JUSSIAUX ! Beaucoup de Bisontins s'étonnent de voir ce bâtiment laissé à l'abandon. Lors du Conseil Municipal du 11 septembre dernier, vous aviez, Monsieur le Maire, lorsque nous avons discuté de la ZAC de Châteaufarine et par conséquent des problèmes d'animation commerciale en centre-ville, évoqué votre intention et votre Maire-Adjoint l'avait confirmé, de mener un large effort de concertation pour étudier les possibilités d'animation, de restructuration de ce quartier de la ville.

J'ai pour ma part une proposition, dans le cadre de cette concertation, à formuler pour qu'enfin cesse ce regrettable abandon par l'État, puisque l'État est propriétaire de l'Hôtel Goudimel, de ce bâtiment de 2 000 à 2 500 m² utiles, c'est dire combien il pourrait remplir des fonctions importantes en terme d'utilisation de mètres carrés, dans une partie très sensible du centre de Besançon !

Ma proposition est la suivante, et je l'ai validée et testée auprès d'un certain nombre d'universitaires de la ville mais aussi d'habitants du quartier. Puisque ce bâtiment est propriété de l'État, puisque les négociations que vous aviez menées, vous nous l'avez dit récemment à plusieurs reprises n'ont jamais abouti, eh bien moi je vous propose Monsieur le Maire que nous demandions à l'État aujourd'hui, en conservant la propriété de ce bâtiment, de prendre ses responsabilités.

D'abord, il est étonnant que l'État laisse, quand on connaît l'effort mené par le Ministère de la Culture pour réhabiliter le patrimoine ancien, ce bâtiment continuer à se dégrader, c'est le premier point et je crois qu'il faut que vous puissiez adresser un appel solennel au Préfet pour qu'il fasse des efforts dans ce domaine, ne serait-ce que de strict entretien de l'existant.

Deuxièmement, je crois Monsieur le Maire qu'on peut imaginer ensemble, dans un souci de réflexion commun, une réutilisation de ce bâtiment, qui serve les intérêts de notre ville en prenant en compte sa vocation de ville ouverte sur l'Europe, de ville qui a un Centre de Linguistique Appliquée, une université dynamique, un pôle de microtechniques. Il s'agirait de réaliser à l'Hôtel Goudimel, ce que j'appelle un espace national Europe de l'Est qui saisiserait l'opportunité de l'ouverture à nous de ces nouvelles démocraties, de nouveaux marchés économiques, des perspectives d'affaires et d'échanges importantes et de proposer que l'État implante ici un centre orienté autour de quatre vocations, l'information sur ce que sont les pays de l'Est que nous connaissons mal dans notre pays, de formation de cadres, de responsables d'entreprises à la découverte de ces nouvelles économies qui s'ouvrent à l'économie de marchés, un centre aussi de recherches universitaires couplé avec l'Université de Besançon et le Centre de Linguistique Appliquée et puis enfin un centre qui travaille en synergie, comme on dit aujourd'hui, avec deux établissements qui vont ouvrir à Besançon prochainement, l'un à l'initiative du Conseil Général du Doubs et l'autre à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'École Européenne de Droit des Affaires et l'Institut de Commerce International.

Il y a là aujourd'hui une opportunité à saisir que j'ai mise en forme dans une proposition que je vais vous remettre et qui permettrait de trouver une utilisation rationnelle à cet Hôtel Goudimel qui est propriété de l'État et où de 25 à 30 MF de travaux aujourd'hui sont à accomplir et chaque jour qui passe accroîtra la note des travaux à réaliser dans ce bâtiment. L'État doit prendre ses responsabilités. A nous, parce que c'est un monument du centre-ville qui alerte les Bisontins aujourd'hui, de mettre l'État devant ses responsabilités et parce qu'il ne faut pas se contenter de cela, de faire nous, Ville, des propositions de

réutilisation. J'en formule une en espérant Monsieur le Maire qu'elle retiendra l'attention du Conseil Municipal.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Monsieur VIALATTE. Je le disais tout à l'heure vous avez une matière grise féconde et je vous remercie de ces propositions. J'allais dire malheureusement que c'est un bâtiment que nous ne pouvons pas squattériser. Il appartient à l'État ; il est géré par les Domaines et depuis plus de dix ans, nous nous efforçons auprès des différents représentants de l'État dans cette région de dire que nous Ville, sommes preneurs immédiatement de l'Hôtel Goudimel. Je l'ai rappelé encore il y a quelques semaines à peine au Préfet PEYRONNE en soulignant que les bâtiments continuent à se dégrader, etc. et en lui demandant de nous donner la priorité pour s'occuper de ce bâtiment important où il faudrait déjà, au minimum, selon nos services, 18 MF pour une remise en état ; pas encore à 25 ou 35 MF mais il est sûr qu'avec l'équipement, etc. ça coûterait cher et la Ville ne peut guère à elle seule assurer une restauration d'un bâtiment de ce type.

Nous avons dès le début, il y a plus de dix ans ! fait des propositions d'utilisation de Goudimel pour notamment une chose urgente qui était l'extension de notre Conservatoire National de Région. Depuis dix ans, nous avons dû faire un certain nombre de travaux d'amélioration pour que les enfants du Conservatoire, les 15 000 enfants qui fréquentent le Conservatoire puissent être un petit peu à l'aise, donc nous avons toujours dans nos cartons cette proposition d'une utilisation de l'Hôtel Goudimel pour une extension du Conservatoire. Le Musée des Beaux-Arts également avait jeté un œil à une certaine époque sur l'utilisation de ce bâtiment.

Alors, le destiner à des choses qui sont certes intéressantes, de nature européenne, etc. pourrait être valable. Je crains fort que la balle reste dans le camp de l'État et passe d'une administration à une autre. Car c'est déjà passé du Ministère de l'Intérieur, vous le savez, au Ministère de la Justice, le Ministère de la Justice a fait des propositions, a trouvé que c'était bien pour etc. et puis au bout de quatre ou cinq ans a décrété que cela ne l'intéressait plus pour diverses raisons. Du Ministère de la Justice c'est donc passé à l'Université, laquelle université a fait aussi un certain nombre de projets qui viennent d'être enterrés. M. le Recteur vient de nous informer, le Préfet et moi, qu'il était intéressé lui, et qu'il avait peut-être quelques crédits disponibles pour une utilisation par le Rectorat de cet Hôtel.

Pour l'instant, l'Hôtel Goudimel est propriété de l'État et moi je veux bien «remettre la gomme» pour dire que la Ville est intéressée mais ça finit par bien faire puisqu'il y a dix ans nous aurions mis moins d'argent dans Goudimel. Comme vous le disiez fort justement, ça se dégrade de jour en jour et si on attend encore quelques années, plus personne n'en voudra car ça sera une friche, or je crains fort que l'État nous demande à ce moment-là si la Ville ne souhaiterait pas l'acheter ? Alors je veux bien répondre à votre souhait et très officiellement, suite à cette discussion au Conseil Municipal, relancer le représentant de l'État dans cette région pour dire qu'il est urgent de faire quelque chose à Goudimel.

Votre première intervention portait sur Kalinine, on en reparlera. Vous souhaitiez parler du jumelage qui n'est pas un jumelage d'ailleurs direct avec Kalinine, c'est simplement un contrat qui a été passé, une charte d'amitié qui a été signée. Maintenant si vous êtes intéressé par Kalinine, il y a une fête de la Ville qui est prévue les 24 et 25 juin et les officiels de Kalinine nous disent qu'ils aimeraient bien inviter trois Bisontins. Alors faites signe à Paulette KUNSTLER qui d'ailleurs inscrira un jour prochain à l'ordre du jour comme vous le souhaitiez, un rapport d'orientation sur la politique des jumelages.

Dont acte.